



PROTCOLE SANITAIRE LYCEE SAINT PAUL

Rentrée 2020

Chers parents,

La rentrée scolaire 2020 intervient dans un contexte particulier, marqué par la situation sanitaire liée au Covid-19.

Si elle a vocation à se dérouler dans un contexte de vigilance de l'ensemble de la communauté éducative face à cette situation, l'état actuel de la doctrine sanitaire n'implique pas d'autres restrictions quant aux modalités d'accueil des élèves et au fonctionnement des écoles, collèges et lycées.

Le scénario nominal de la prochaine rentrée à Saint Paul est donc bien celui d'un enseignement en présentiel pour tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire dans le respect des gestes barrières qui sont à l'heure actuelle les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

Pour les élèves, les enseignants et l'ensemble des personnels :

- **Lavage très régulier des mains.**
- **Port du masque obligatoire dans les espaces clos et extérieurs, lors des déplacements.**

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants (pour les masques réutilisables ou en tissu, prévoir une pochette de rangement étanche, type sac de congélation avec zip) ainsi que du gel hydro-alcoolique et de ne pas mettre leurs enfants au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

En cas d'apparition de symptômes pendant la présence de l'élève au lycée, un protocole spécifique se met en place :

- Isolement immédiat de l'élève dans une salle dédiée avec port du masque où il sera surveillé à distance, dans l'attente de son retour à domicile. Respect impératif des gestes barrière.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.
- Nettoyage approfondi de l'endroit où a été isolé l'élève après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant

En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte exerçant dans l'établissement :

- Le retour à domicile est immédiat.
- Son médecin traitant décidera de la réalisation d'un dépistage.
- En cas de test positif, nous informons les services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement pour mettre en place la procédure réglementaire.
- Un nettoyage minutieux et une désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'adulte seront effectués dans les 48h qui précèdent son isolement.

ACCUEIL DES ELEVES

L'entrée des élèves se fait par l'accès habituel (place W.CHURCHILL) en respectant le principe de distanciation physique entre 7h30 et 7h55.

A l'entrée du lycée, les élèves assainissent leurs mains à la borne de distribution de solution hydro-alcoolique puis se désinfectent régulièrement les mains dans la journée (notamment lors d'un changement de salle, du passage aux sanitaires, au self...)

Du gel ou solution hydroalcoolique est mis à disposition dans chaque salle ainsi que du matériel de désinfection rapide.

Le partage d'objets au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué est désormais permis mais les élèves doivent avoir leur matériel afin de limiter les échanges.

Dès la rentrée, tous les élèves bénéficieront d'une information pratique sur les gestes barrières.

ACCUEIL DES INTERVENANTS EXTERIEURS

Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires uniquement avec un masque et après nettoyage et désinfection des mains.

DANS L'ETABLISSEMENT

Les élèves doivent respecter le sens de circulation indiqué sur les murs des couloirs afin de faciliter la distanciation sociale de même que les consignes des enseignants et des personnels.

Les portes des bâtiments devront rester ouvertes afin d'éviter les contacts.

Un plan de nettoyage quotidien des salles est mis en place avec une attention particulière pour la désinfection des surfaces de contact. (Protocole mis en place par la société ASH) Utilisation d'un désinfectant virucide et **conforme à la norme EN 14476.**

Les salles de classe sont aérées plusieurs fois par jour (au moment des récréations et lors de la pause méridienne).

RESTAURATION

Un protocole sanitaire est respecté spécifiquement dans la production des repas.

Avant le passage au SELF les élèves devront se désinfecter les mains.

- Un plateau est donné à l'élève qui passe sur la ligne de self en portant son masque. En bout de chaîne les couverts et une tranche de pain sont déposés sur son plateau.
- Une fois assis à sa table, l'élève est autorisé à retirer son masque en veillant à respecter la distanciation physique avec ses camarades. Il peut se lever pendant le temps du repas avec un masque
- Une lingette désinfectante est remise à chaque jeune avec son plateau. Après avoir déjeuné, il/elle remet un masque, puis utilise la lingette pour nettoyer la table occupée, ainsi que le dos et l'assise de la chaise occupée. Il jette ensuite la lingette souillée dans la poubelle.

Avant le passage à la cafétéria, les élèves devront se désinfecter les mains.

- Lors de la commande, le port du masque est obligatoire.
- Une fois assis à sa table, l'élève est autorisé à retirer son masque en veillant à respecter la distanciation physique avec ses camarades. Il peut se lever pendant le temps du repas avec un masque.
- Une lingette désinfectante est remise à chaque jeune avec sa commande. Après avoir déjeuné, il/elle remet un masque, puis utilise la lingette pour nettoyer la table occupée, ainsi que le dos et l'assise de la chaise occupée. Il jette ensuite la lingette souillée dans la poubelle.

Afin de veiller au respect des gestes barrières, la cafétéria sera ouverte uniquement pour la restauration du midi avec un nombre limité de tables.

RECREATIONS

La distanciation physique reste la règle, et le port du masque toujours obligatoire. L'accès aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé.

SORTIE DU LYCEE

Les horaires seront fixés par les EDT communiqués

A l'extérieur du LYCEE, les élèves doivent continuer à porter leur masque et respecter les règles de distanciation.

RETOUR A LA MAISON

Les jeunes doivent se laver les mains avant de rentrer à la maison ou dès l'arrivée au domicile.

Ils doivent jeter les matériels souillés : masques jetables, mouchoirs en papier et mettre à laver les masques réutilisables.

AJUSTEMENTS et MISES à JOUR....

Ce protocole est susceptible d'être modifié en fonction des recommandations du Ministère et de l'évolution de la situation sanitaire.

Une information régulière des familles est donc prévue sur le site **école directe** ainsi que sur le site du lycée.

Le Chef d'établissement
S.VIDARD-LACROIX

Rappel vidéo des gestes barrières:

<https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=d0DJebQdvMc>

https://www.youtube.com/watch?v=1W_vmU0bX_s